



SANCTIONS

1. Un étudiant fait un copier-coller à partir d'un paragraphe d'un site Web et celui-ci représente un dixième de son travail. Le professeur s'en est aperçu, il peut donc lui mettre la note zéro pour un dixième de son travail seulement, puisque le reste du travail a été écrit par l'étudiant.

Vrai

Faux

Explications : Peu importe la proportion du travail qui a été plagié, la note attribuée pour ce travail sera zéro. Veuillez consulter la section [Intégrer des citations dans un travail](#) pour en savoir plus sur comment inscrire une citation dans un texte. Notez également que le Cégep est abonné à un logiciel de détection de plagiat, ce qui permet aux professeurs de détecter plus facilement de telles situations.

2. Un étudiant s'inscrit dans un cours déjà suivi par un ami lors d'une session antérieure. Son ami lui offre son travail de session. Tout cela est conforme à l'éthique du travail intellectuel, puisque son ami lui a donné son consentement.

Vrai

Faux

Explications : Même si l'ami a donné son consentement, il s'agit de plagiat, car l'étudiant n'est pas l'auteur du travail. La note attribuée pour ce travail sera donc zéro. La [Politique institutionnelle des apprentissages \(PIEA\)](#) prévoit que l'étudiant a la responsabilité de garantir l'authenticité des travaux qu'il remet.

3. Quelle est la sanction au cégep Édouard-Montpetit et à l'École nationale d'aérotechnique pour avoir enfreint une première fois le règlement sur le plagiat dans le cadre d'un cours ?

- a) La note zéro sera attribuée pour le cours.
- b) Un avertissement sera envoyé de la part de la direction par courrier électronique.
- c) Le professeur donnera un avertissement verbal.
- d) La note zéro sera attribuée pour l'ensemble du travail.

Explications : La [Politique institutionnelle des apprentissages \(PIEA\)](#) prévoit que, dès le premier manquement, la note zéro sera attribuée pour l'évaluation. Au deuxième manquement pour un même cours, l'étudiant se verra attribuer la note zéro pour le cours.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. Deux étudiantes font un travail d'équipe et se séparent la tâche. Les deux parties sont remises ensemble au professeur et ce dernier découvre que, dans l'une des deux parties, les sources n'ont pas été indiquées. Les deux étudiantes obtiendront la note zéro.

Vrai

Faux

Explications : Lorsqu'une équipe remet un travail, les membres s'engagent conjointement à avoir fait preuve d'intégrité intellectuelle et sont responsables du travail remis. Dans cette situation, tous les membres de l'équipe se verront attribuer la note zéro pour ce travail. Il est suggéré que les membres d'une équipe remplissent ensemble la grille [Mon travail est-il prêt à être remis?](#) avant de l'acheminer au professeur.

PARAPHRASE

1. Quand on reprend les idées d'un ou de plusieurs auteur(s) dans nos propres mots, il est nécessaire d'indiquer la source des idées, même si on les a reformulées.

Vrai

Faux

Explications : Il faut toujours indiquer la source, même si on a reformulé ou paraphrasé les idées de l'auteur. Vous êtes invités à consulter l'onglet [Faut-il toujours indiquer ses sources?](#) pour en savoir davantage sur les bonnes façons de faire.

2. Après avoir consulté une étude sur la dépression saisonnière, un étudiant résume les informations dans ses propres mots et indique la source. Il s'agit d'un cas de plagiat.

Vrai

Faux

Explications : Puisque les propos ne venaient pas directement de l'étudiant, ce dernier a fait preuve d'intégrité intellectuelle en paraphrasant et en indiquant sa source. Il ne s'agit donc pas d'un cas de plagiat. Consultez l'onglet [Définir le plagiat](#) pour en savoir davantage sur le sujet.

CITATION

1. Une étudiante insère dans son travail un passage de 40 mots pris textuellement dans une source qu'elle a consultée pour faire son travail. Afin de ne pas être accusée de plagiat, que doit-elle faire ?

- a) Elle ne doit jamais copier-coller des extraits d'un texte dans un travail.
- b) Elle doit mettre ce passage entre guillemets seulement.
- c) Elle doit simplement insérer le passage dans son texte.
- d) Elle doit mettre le passage entre guillemets et indiquer la source.

Explications : Peu importe la quantité de mots ou de phrases, une citation doit toujours être entourée de guillemets et la source de celle-ci doit être indiquée. Veuillez consulter la section [Intégrer des citations dans un travail](#) pour en savoir plus sur comment inscrire une citation dans un texte.

2. Afin d'illustrer son travail, une étudiante fait un copier-coller d'une image trouvée dans Wikipédia. Comme il est indiqué sur ce site qu'il est permis de l'utiliser, elle n'a pas à indiquer la source.

Vrai

Faux

Explications : Que ce soit un texte, des statistiques ou une image, il faut toujours indiquer la source. Même si un auteur accepte qu'on utilise son document, cela ne dispense jamais d'indiquer la source dans un travail. Vous êtes invités à consulter le tableau synthèse [Faire des références](#) qui présente la façon de procéder selon le type de document.

ÉTHIQUE

1. Une étudiante a trop tardé à faire son travail de session et demande à un ami de lui envoyer une copie électronique du sien qui a été fait à temps, en lui disant que c'est seulement pour avoir un exemple. L'étudiante reprend quelques phrases du travail de son ami dans le sien. Si le professeur découvre le fait, il peut attribuer la note zéro aux deux étudiants.

Vrai

Faux

Explications : Donner une copie de son travail à un ami expose à ce genre de situation. Quand des passages sont identiques dans des travaux différents, cela est considéré comme du plagiat et la note zéro est attribuée aux deux étudiants.

2. Pourquoi est-il important d'indiquer ses sources dans les travaux ?

- a) Pour permettre au professeur d'aller consulter les sources, s'il le désire.
- b) Parce que cela montre qu'on s'est informé sur le sujet.
- c) Pour ne pas être accusé de plagiat.
- d) Pour montrer qu'on respecte le droit d'auteur.
- e) Toutes ces réponses

Explications : Toutes ces réponses sont bonnes. Bien indiquer ses sources dans un document, c'est faire preuve de rigueur et c'est une façon de rendre justice aux travaux d'un auteur.